

Guerre et climat : les défis de l'aménagement du territoire face aux incertitudes de l'avenir

Les nouvelles du monde sont préoccupantes et l'on doit en imaginer les conséquences sur l'aménagement de notre territoire afin de les anticiper au mieux.

L'invasion brutale de l'Ukraine par la Russie provoque une crise énergétique sans précédent marquée par une forte pression sur la fourniture d'hydrocarbures à l'Europe, entraînant un renchérissement exceptionnel du coût de l'énergie. Or le gaz, le pétrole, et l'électricité qu'ils permettent de produire sont indispensables à la plupart des activités agricoles, industrielles et de services (transports par exemple). Cette crise énergétique alimente une inflation d'un niveau jamais atteint depuis 35 ou 40 ans. Certains secteurs, certaines entreprises sont d'ores et déjà aux prises avec des difficultés qui les placent en situation périlleuse. Les ménages, comme les collectivités locales, souffrent également et ceci ne peut être sans conséquence à son tour sur l'activité économique elle-même. Des circuits d'échange sont brisés et certains observateurs évoquent le risque d'une « fragmentation du monde » qui succéderait à la mondialisation.

Plus grave sans doute car planétaire et à horizon séculaire, le réchauffement climatique, contre lequel le monde tarde à réagir, commence à faire sentir ses effets de manière tangible par chaque citoyen. Là encore, les modifications qu'il entraîne sur l'environnement, et les drames qui l'accompagnent de plus en plus souvent, ont et auront de plus en plus des effets qui ne peuvent être ignorés sur les productions, les échanges, les modes de vie, les comportements.

Et les territoires, dans ce contexte ? Quelle agriculture demain -demain, c'est-à-dire dès les toute prochaines années ? Où localiser les industries ? Pourra-t-on, devra-t-on continuer à organiser une dissociation aussi considérable entre lieux de production et de consommation qu'aujourd'hui ? Les concentrations urbaines actuelles et cette autre dissociation, entre les lieux de travail et de résidence, seront-elles longtemps tenables ? La géographie du tourisme ne sera-t-elle pas modifiée et dans quelles conditions hommes et marchandises pourront-ils continuer à se déplacer ? L'avenir est-il au local ? Quelle gouvernance ?

Au-delà des efforts et des initiatives prises par les autorités publiques, ces deux éléments perturbateurs des habitudes, l'un conjoncturel, l'autre structurel, qui font suite à la pandémie du Covid 19, interpellent les praticiens de l'aménagement du territoire et les pressent urgemment de réfléchir et de proposer des solutions, pour le court comme pour le plus long terme

Dans cette perspective, les objectifs du Cercle -informer, échanger, proposer- n'auront jamais été aussi pertinents. La conférence qui suivra notre assemblée générale, le 6 octobre prochain, « Désindustrialisation ou réindustrialisation ? » constituera une première opportunité.

Michel Amiel

Vice-président du Cercle pour l'aménagement du territoire